



AVIS – CNO n° 2017-02

DEONTOLOGIE

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DU 14 JUIN 2017 RELATIF A LA PRATIQUE PAR UN KINESITHERAPEUTE DE LA « PUNCTURE KINESITHERAPIQUE PAR AIGUILLE SECHE »*.

Vu l'article 16-3 du code civil, les articles L 4321-1, R4321-1, R4321-7, R 4321-59, R4321-62, R.4321-80 R 4321-84, R4321-85, R4321-113 et R.4321-114 du code de la santé publique et l'avis du Conseil national de l'Ordre n°2015-02 relatif aux diplômes, titres et spécificités ;

Après en avoir débattu, le conseil national a rendu l'avis suivant :

Dans le cadre de la prise en charge des patients, le kinésithérapeute/physiothérapeute met en œuvre dans sa pratique quotidienne des moyens manuels et instrumentaux adaptés à l'évolution des sciences et techniques. Parmi les techniques de physiothérapie destinées à obtenir un effet de relaxation neuro-musculaire et antalgique la « *puncture kinésithérapique par aiguille sèche** » est communément utilisée par les physiothérapeutes de nombreux pays.

Sa mise en œuvre nécessite la réalisation d'un diagnostic kinésithérapique, sans préjudice de l'établissement d'un diagnostic médical. Elle impose comme tout traitement l'accord préalable du patient qui doit être informé sur le protocole mis en œuvre, l'efficacité et les risques de cette technique dont le caractère invasif reste proportionné au but. Le choix du patient d'interrompre les soins devant être respecté à tout moment.

L'utilisation d'aiguilles sèches stériles vise exclusivement la peau ou le tissu musculaire elle ne poursuit aucun but de prélèvement ou d'injection.

Seul le kinésithérapeute ayant validé un cursus de formation complémentaire** à celui de sa formation initiale peut réaliser la « *puncture kinésithérapique par aiguille sèche* » après avoir réalisé son bilan diagnostic kinésithérapique, avoir élaboré avec le patient la stratégie thérapeutique, notamment l'évaluation du rapport bénéfice/risque, et avoir obtenu le consentement du patient.

Le contenu du cursus de formation nécessaire à la mise en œuvre de cette technique est déterminé par le collège de la masso-kinésithérapie.**





Le professionnel peut indiquer sur sa plaque professionnelle la pratique de la « puncture kinésithérapique par aiguille sèche»* après avoir obtenu l'accord de son conseil départemental.

* Ou dry needling

** Annexé au présent avis.



Annexe :



PROPOSITION D'UN PROGRAMME DE REFERENCE

Ce programme fait suite aux recommandations et est uniquement orienté pour la formation des points gâchettes traités par dry Needling.

Il ne prend pas en compte les 14 heures de formation en Trigger manuel nécessaires pour accéder à cette formation.

La formation comporte 50heures réparties sur 3 séminaires :

Séminaire 1- module initial : 3jours soit 21heures

Séminaire 2- quadrant supérieur et tronc : 2 jours soit 15heures

Séminaire 3- quadrant inférieur: 2 jours soit 14heures

Les séminaires 2 et 3 peuvent être réalisés sans prévalence, avec un délai de 3 mois entre chaque formation pour permettre le réinvestissement de la formation.

Entre les séminaires, il sera demandé au professionnel de réaliser 20 cas peu détaillés qui pourront être présentés en début de séminaire et permettre un retour sur les pratiques.

A l'issue de cette formation, un examen de certification sera réalisé de façon indépendante des organismes de formation pour une validation pleine et entière de la capacité à pratiquer le traitement des points gâchettes par Dry Needling.

L'examen de compétence devra être réalisé dans un délai maximum de 4 ans après le début de la formation.

A l'issue de chaque séminaire, le formateur délivrera une attestation partielle d'exercice pour cette pratique sur les muscles traités en cours sous réserve de validation des attendus idoines.

- Validation d'un QCM
- Moins d'une demi-journée d'absence

Lors de la pratique, pour chaque groupe musculaire, l'anatomie de la zone sera reprise, avec les dangers.

La méthodologie de traitement sera expliquée en pratique avant d'être réalisée par l'apprenant.



PROGRAMME DETAILLE

Module initial

Formateur :

Une session de 3 jours

Permettant ainsi d'optimiser les acquisitions basées sur les recommandations

Objectifs :

Le stagiaire sera capable:

- De connaître les règles d'hygiène et de bonnes pratiques
- D'identifier et d'évaluer les déficiences du patient par l'intermédiaire du bilan diagnostique kinésithérapique,
- De déterminer une démarche thérapeutique et d'adapter des techniques de rééducation appropriée dans le domaine du traitement des points gâchettes.
- De connaître les dangers et les actions appropriées face aux événements indésirables
- De transmettre

Jour 1 :

9h00-12h00 :Présentation théorique

Reprise des notions déjà connues avec la formation manuelle

Indications et contre-indications

Hygiène/ sécurité/ conduite à tenir devant un événement indésirable

Cadre réglementaire

13h00-17h00 : Pratique

Jour 2 :

9h00-12h00 : Pratique

13h00-17h00 : Pratique



Jour 3 :

9h00-12h00 : Pratique

13h00-16h00 : Pratique

16h00-17h00 : Bilan de la formation

Explication des attendus sur le portfolio pour la session 2

QCM

Validation des compétences

On retrouve 5 heures de théorie pour 17heures de pratique

Le QCM serait élaboré par un organisme indépendant des organismes de formation pour garantir une unicité de la formation.

Proposition de 20 questions portant sur la sécurité, l'hygiène, les bonnes pratiques, le cadre réglementaire, l'anatomie et la pratique de cette technique.

Proposition des muscles à traiter dans cette partie :

- | | |
|---------------------------------|----------------------|
| 1. Infra épineux | 21. Moyen fessier |
| 2. Subscapulaire | 22. Petit fessier |
| 3. Grand pectoral | 23. Psoas |
| 4. Deltoïde | 24. Vaste médial |
| 5. Grand rond | 25. Vaste latéral |
| 6. Elévateur scapula | 26. Droit fémoral |
| 7. Trapèze sup | 27. Gastrocnémiens |
| 8. Trapèze moyen | 28. Soléaire |
| 9. Trapèze inférieur | 29. Tibial antérieur |
| 10. Triceps | 30. TFL |
| 11. Anconé | |
| 12. LERC | |
| 13. CERC | |
| 14. Brachio-radial | |
| 15. Extenseur commun des doigts | |
| 16. Grand dorsal | |
| 17. SCOM | |
| 18. Abducteur pouce | |
| 19. Masséter | |
| 20. Temporal | |



Module spécifique Quadrant supérieur et tronc

Formateur :

Une session de 2 jours

Permettant de compléter les acquisitions basées sur les recommandations

Objectifs :

Le stagiaire sera capable:

- D'approfondir les règles d'hygiène et de bonnes pratiques
- De faire un partage et un retour d'expérience sur le séminaire précédent
- D'identifier et d'évaluer les déficiences du patient par l'intermédiaire du bilan diagnostic kinésithérapique sur le quadrant supérieur et tronc
- De déterminer une démarche thérapeutique et d'adapter des techniques de rééducation appropriée dans le domaine du traitement des points gâchettes.
- De connaître les dangers et les actions appropriées face aux événements indésirables
- De transmettre

Jour 1 :

9h00-11h00 : Présentation de certains cas clinique des portfolios, de problèmes et des précisions à apporter

11h-12h00 : Pratique

13h00-17h00 : Pratique

Jours 2 :

9h00-12h00 : Pratique

13h00-17h00 : Pratique

16h00-17h00 : Bilan de la formation

Explication des attendus sur le portfolio pour la session 3 ou de l'examen

QCM

Validation des compétences





Le QCM serait élaboré par l'organisme indépendant des organismes de formation pour garantir une unicité de la formation

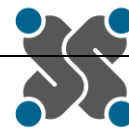
Proposition de 20 questions portant sur la sécurité, l'hygiène, les bonnes pratiques, le cadre réglementaire, l'anatomie et la pratique de cette technique dans la région concernée.

Proposition des muscles à traiter dans cette partie :

1. Supra épineux
2. Dentelé antérieur
3. Petit pectoral
4. Coraco-brachial
5. Brachial
6. Biceps
7. Extenseur ulnaire du carpe
8. Supinateur
9. Rond pronateur
10. FRC
11. Long palmaire
12. Long abducteur du pouce
13. Court abducteur du pouce
14. Interosseux palmaire
15. Splénius du cou
16. Semi-épineux du cou
17. Multifides et rotateur cervico-thoracique
18. Occipito-frontal
19. Petit rond
20. Rhomboïde
21. Scalènes
22. Longissimus
23. Mutifidus
24. Carré lombes

Rq : les ptérygoïdiens et les sous occipitaux ne seront pas démontré en pratique devant la dangerosité et l'exception qu'ils représentent. Peu de praticien les utilisent...





Module spécifique Quadrant inférieur

Formateur :

Une session de 2 jours

Permettant de compléter les acquisitions basées sur les recommandations

Objectifs :

Le stagiaire sera capable:

- D'approfondir les règles d'hygiène et de bonnes pratiques
- De faire un partage et un retour d'expérience sur le séminaire précédent
- D'identifier et d'évaluer les déficiences du patient par l'intermédiaire du bilan diagnostic kinésithérapique sur le quadrant supérieur et tronc
- De déterminer une démarche thérapeutique et adapter des techniques de rééducation appropriée dans le domaine du traitement des points gâchettes.
- De connaître les dangers et les actions appropriées face aux événements indésirables.
- De transmettre.

Jour 1 :

9h00-11h00 : Présentation de certains cas clinique des portfolios, de problèmes et des précisions à apporter

11h-12h00 : Pratique

13h00-17h00 : Pratique

Jour 2 :

9h00-12h00 : Pratique

13h00-17h00 : Pratique

16h00-17h00 : Bilan de la formation

Explication des attendus sur le portfolio pour la session 3 ou l'examen

QCM

Validation des compétences

Le QCM serait élaboré par l'organisme indépendant des organismes de formation pour garantir une unicité de la formation

Proposition de 20 questions portant sur la sécurité, l'hygiène, les bonnes pratiques, le cadre réglementaire, l'anatomie et la pratique de cette technique dans la région concernée.





Proposition des muscles à traiter dans cette partie :

1. Pectiné
2. Tibial postérieur
3. Grand fessier
4. Piriforme
5. Sartorius
6. Long adducteur
7. Court adducteur
8. Grand adducteur
9. Biceps fémoral
10. Semi tendineux
11. Semi membraneux
12. Poplité
13. Long fléchisseur de l'hallux
14. Long fibulaire
15. Court fibulaire
16. Troisième fibulaire
17. Carré plantaire
18. Abducteur de l'hallux
19. Interosseux du pied
20. Court extenseur des orteils

